



**NORGES**  
DIJON BOURGOGNE  
Country Club

*by Jacques Laffitte*

<p align="center"><b>TROPHEE SENIORS DU COUNTRY CLUB DIJON BOURGONE</b> <b>17 &amp; 18 Août 2021</b> <b>RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE</b></p>
--

Épreuve qui répond au cahier des charges des « Trophée Seniors » du Vadémécum 2021 de la FFGOLF.

### **I : FORMULE**

- 36 trous en Stroke Play, 18 trous par jour.
- Parcours Grands Crus
- Lundi 16 Août : Parcours de reconnaissance  
(Réservation des départs au 03.80.35.71.10 ou [accueil@golfdijonbourgogne.com](mailto:accueil@golfdijonbourgogne.com))
  - Mardi 17 Août : Premier tour
  - Mercredi 18 Août : Deuxième tour
  - Épreuve Non-Fumeur : voir § 1.2-2 (I-9-3)

### **II : SÉRIES**

Le nombre des participants est limité à 120.

- MESSIEURS : 1ère série, index inférieur ou égal à 15,4 ; repères Jaunes.
- DAMES: 1ère série, index inférieur ou égal à 18,4 ; repères Rouges.

**Recommandation de la ffgolf pour les Trophées Seniors: Repères 2 ou 3 (environ 5800m) pour les Messieurs et repères 4 ou 5 (environ 5100m) pour les Dames.**

*Wild Cards autorisées pour le club organisateur dans la limite de 12 personnes.*

### **III : CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié à la FFGolf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35 € ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue.
- avoir 50 ans révolus au plus tard la veille du premier jour de l'épreuve.
- avoir fait enregistrer son certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni en 2019 ou 2020, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.
- Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.
- Répondre aux exigences des Règles du Statut Amateur.

#### **IV : PRIORITÉS D'INSCRIPTION**

- Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Séniors
- Puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions
- Puis par ordre d'arrivée des inscriptions

*Wild Cards autorisées pour le club organisateur dans la limite de 12 personnes maxi dames et hommes confondus*

Si le champ des joueurs n'est pas atteint au 03 Août 2021, l'ordre d'arrivée des inscriptions sera seul pris en compte.

#### **V : LES INSCRIPTIONS**

Le bulletin d'inscription ci-joint devra parvenir au **Country Club Dijon Bourgogne** pour **le mardi 03 Août 2021 à 18h au plus tard, accompagné du droit d'engagement.**

#### **VI : DROIT D'ENGAGEMENT**

Les joueurs acquitteront :

- 80 € pour les joueurs non membres du Country Club Dijon Bourgogne.
- 40 € pour les joueurs membres du Country Club Dijon Bourgogne.

*En cas de forfait sans raison valable après le samedi 3 Avril 2021, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, sauf sur décision gouvernement ne donnant pas la possibilité aux joueurs de participer au tournoi suite au Covid-19.*

#### **VII : DÉPARTS**

La consultation des horaires du 1er tour pourra se faire sur le site de la FFGolf sur le portail licencié, menu « mes départs » à partir du Vendredi 9 Avril 2021 : <http://www.ffgolf.org> ou site du golf <https://www.golf-dijon.fr/calendrier-competitions/> (ou en téléphonant à l'accueil du Golf au 03.80.35.71.10)

- Le 1er tour se jouera dans l'ordre croissant strict des index. L'intervalle des départs sera de 11 minutes, Dames et Messieurs séparément.
- Le 2<sup>nd</sup> tour se jouera dans l'ordre inverse des résultats du premier tour. L'intervalle des départs sera de 11 minutes, Dames et Messieurs séparément.

#### **VIII : PRIX**

Série Messieurs :	3 prix brut
Série Dames :	3 prix brut
Série Vétérans Messieurs :	1 prix brut
Série Vétérans Dames :	1 prix brut

## **IX : DÉPARTAGE**

En cas d'ex æquo pour le 1er prix brut, play-off sur le 10<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> trou en boucle. Pour les autres prix, ou s'il est impossible de jouer le play-off, le départage se fera sur le 10<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> trou en boucle.

En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off en trou par trou. NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des Co vainqueurs).

## **X : REMISE DES PRIX**

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu le Mercredi 18 Août 2021 à 19h au Club House. Les prix ne seront remis qu'à leurs bénéficiaires. A défaut, ils seront attribués au joueur classé immédiatement après.

## **XI : COMITÉ DE L'ÉPREUVE**

- Deux Arbitres de Ligue
- Deux représentants de la Commission Sportive du Country Club Dijon Bourgogne
- Un représentant du Country Club Dijon Bourgogne

## **XII : VOITURETTES**

L'utilisation de voiturettes par les joueurs n'est pas autorisée, excepté pour les joueurs handigolf titulaires du medical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes ».

## **XIII : JEU LENT**

La procédure de jeu rapide des règles locales permanentes s'applique (lire § 1.2.2-3 et 1.2.2-4 du Vadémécum).